



Le gouvernement camerounais a annoncé le lancement d'une campagne contre le transport clandestin dans le pays.

L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse présidée par le ministre de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, en présence du ministre des Transports et de l'Administration territoriale.

Au cours de la conférence, il a été révélé qu'au cours des huit dernières années, 22 314 accidents matériels et physiques ont eu lieu sur les routes camerounaises, pour un total de 8 669 morts, dont beaucoup sont victimes de «clandos».

La plupart de ces véhicules, a ajouté le ministre, sont pour la plupart dépourvus de plaques d'immatriculation et leur conducteur travaille sans autorisation préalable. Il a ajouté que la plupart de ces véhicules et motos roulaient en dehors des itinéraires autorisés.

C'est dans ce contexte que le gouvernement élabore le cadre juridique et institutionnel du secteur du transport routier ainsi qu'un suivi optimal des opérations dans ce secteur. Parmi les actions à entreprendre dans ce cadre figurent la conduite permanente de diverses actions de sensibilisation et de contrôle par des équipes communes et spécialisées sur les routes principales, la rédaction de textes et de modalités de fonctionnement pour le transport périurbain, le port de badges d'identification par les conducteurs et les cyclistes parmi d'autres.

Les ministres ont exhorté toutes les parties prenantes à participer à la réduction des accidents de la route clandestins.